



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Régionale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 26 94 13 - <http://www.arcfsgt-alsace.fr>

réunion de la Commission Régionale de Tir à l'Arc vendredi 5 janvier 2018 à **20h00 heures** au club-house de la SOGS Avenir

Ouverture de la séance à : 20h10 par le secrétaire.
Il présente ses vœux à tous pour la nouvelle année.

1) Approbation du PV du 24 novembre 2017, liste de présence

Présents : Pierre Mappes (ACS), Christine Kuntz (UTC), Jacques Barthel (Avenir), Michel Kuntz (UTC), , Alain Braun (UTC), Dominique Stecyk (UTC)

Absents : Eric Stein (Atake Kembs), Corinne Richert (Strbg 65)

Le compte-rendu de la réunion du 24/11/17 a été diffusé. Il est approuvé à l'unanimité.

2) Situation de la Commission

Jusqu'à aujourd'hui, c'est le secrétaire qui a animé la Commission en la représentant au sein du Comité Départemental ainsi qu'en remplaçant Gilbert Geiss pour le déroulement des manifestations.

Corinne Richert, nouvelle présidente, participe maintenant aux réunions des instances.

Dès qu'elle le souhaitera, elle pourra prendre en main la direction des réunions.

Correspondances :

- Invitation à la soirée "tartes flambées" du club de tir de Sessenheim le 6 janvier 2018
- Invitation des membres du CD à l'inauguration des nouveaux locaux le 10/01/2018
- Compte-rendu de la réunion de la Coordination du D1 le 23/11/2017
- Carte de remerciements de la famille Huss après le décès de Patrick.
- Remarque concernant le tir à l'arc en Franche-Comté : frais des inscriptions 6 € pour les championnats régionaux pour toutes les catégories, pour les championnats de France 8 € (- 18 ans et CH) et 10 € pour les autres. ??
- Demande du Comité Régional Grand Est concernant les finances des Commissions.

3) Situation financière :

Depuis notre assemblée générale, les démarches ont été effectuées pour remettre en route une comptabilité arrêtée depuis le décès de Patrick Weber en Juin 2017.

La situation au Crédit Mutuel Esplanade a été régularisée et un certain nombre d'avancées ont été faites : dépôt de signatures des représentants, délivrance des carnets de chèques, accès de banque à distance, liste des opérations sur les comptes, récupérations des extraits bancaires, mise sur pied d'une comptabilité. C'est Dominique Stecyk qui a repris le rôle du trésorier.

Une récapitulation des opérations a pu être récupérée et pourra servir de support pour remettre sur pied un suivi de trésorerie.

Les avoirs à ce jour sont de 1 199,43 € sur le compte courant et de 5 521,30 € sur le compte épargne après un crédit de 39,40 € au titre des intérêts 2017.

Une situation ramenée à l'année civile 2017 sera transmise au trésorier adjoint du Comité Régional Grand Est.

La facture de 105,80 € pour une gerbe au décès de Patrick Weber est réglée.

4) Compte-rendu :

Saint-Nicolas des Archers à l'ACS le 03/12/2017. Tir sur cibles animalières à distances variables.

Suite à quelques soucis de maintenance, Pierre Mappes propose de fournir aux personnes concernées lors de ces manifestations, des tickets de consommation pour éviter les abus. Il fait également part des difficultés de gestion de la salle de restauration, à chaque fois facturée par la ville pour 88,00 €.

Participation de 34 adultes et 7 petits : 5 de l'ACLS, 10 de l'ACS, 7 du Strasbourg 65, 19 de l'UTC.

Le challenge Adultes/Jeunes est remporté par l'UTC, le challenge poussins/enfants (après changement du règlement) par l'ACS.

Corinne Richert est sacrée "Roi du tir" dans l'animation supplémentaire.

Le verre de l'amitié est offert par la Commission. Un repas convivial a été proposé par l'ACS. 53 repas ont été servis par les bénévoles de l'ACS.

5) Prochaines rencontres :

- 2^e tour du championnat d'Alsace 18 m les 13 et 14 janvier 2018 à l'ACS , comptant pour le championnat de France tour unique.

Inscriptions chez Corinne Richert, date limite 10 janvier 2018.

Le plan de tir est à faire parvenir à Pierre Mappes pour le vendredi 12.

L'ACS ne pourra pas proposer de restauration ce jour-là.

- challenge de l'Amitié le 11 mars 2018

Lieu : ACS

Règlement habituel : (tirs avec handicap). A envoyer en Franche Comté

Restauration : Cela sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'ACS.

- championnat de France 18m par équipes les 19 et 20 mai 2018 à Vitry

Dossier parvenu. Réponse pour le potentiel des inscriptions pour le 31 janvier avec le détail pour les participants noms, catégories, tailles des tee-shirts.

Déplacement : pour s'y rendre, sur place ..., car , personnel, hôtel ...

Un dossier est remis à chaque délégué de club.

Chaque club s'adressera directement aux organisateurs de Vitry pour communiquer les renseignements le concernant.

6) Divers

- Formations

Samedi 9 décembre (par Gilbert Geiss) : 2 arbitres

Samedi 16 décembre (par Gilbert Geiss) : 3 initiateurs.

Pas de demande du Haut-Rhin.

-
- CFA du 18 novembre 2017 à Faches Tumesnil

La Commission Fédérale d'Activité Tir à l'arc s'est réunie le 18/11 dans le Nord.

L'ordre du jour a été entièrement respecté avec une pause à midi. Démissions de Thierry Courtois (Bretagne), remplacé par Willy Rothut et de Philippe Vigneron (Nord). Ce dernier est remplacé par André Ducatillon. La prochaine réunion de la CFA est prévue le 7 avril 2018 à Pantin.

- Autres :

Rencontre Inter CFA à Pantin le 16 décembre 2017. Près de 35 personnes représentant la plupart des commissions sportives ont échangé sur les pratiques de chacune. Beaucoup d'initiatives locales, exemple : tir à la potence (67), catégories badminton (senior 7), règles tennis etc.

Fin de la réunion à : 21h30

Prochaine réunion le : 9 mars 2018 (sous réserve de disponibilité du club-house de l'Avenir)

Le secrétaire : Michel Kuntz

La présidente : Corinne Richert